

MODALITÉS D'ADMISSION

Les candidats qui souhaitent intégrer le département d'Orthophonie s'inscrivent dans le cadre de **Parcoursup**. L'inscription et la formulation des vœux s'effectuent du **18 janvier au 8 mars** et la confirmation des vœux est disponible **jusqu'au 6 avril 2023**.

Le nombre d'étudiants admis en première année d'études est fixé par un arrêté annuel conjoint du Ministère de la santé et du Ministère de l'enseignement supérieur. Il y aura **38 places** dans le Centre de Formation Universitaire en Orthophonie (CFUO) de Nice pour la **rentrée 2023**.

L'orthophonie peut concerner 5 des 10 vœux disponibles. Le CFUO de Nice s'inscrit dans le regroupement Sud avec les départements d'orthophonie de Montpellier et de Marseille.
1 regroupement = 1 vœu = 1 commission d'examen.
CFUO = 1 sous vœu (2 sous vœux disponibles).

L'admission se fait en deux étapes :

1) Étude du dossier : Compétences méthodologiques et comportementales, maîtrise de la langue, capacité de raisonnement logique, démarche scientifique, capacités de communications et qualités humaines.

2) Entretien oral : Les entretiens oraux auront lieu en mai 2023.

ADOSSEMENT À LA RECHERCHE



Adresse -

Faculté de médecine
Université Côte d'Azur
Département d'orthophonie
28 avenue de Valombrose
06107 Nice Cedex 2

Contact :

Alexia BETTI, secrétariat

 alexia.betti@univ-cotedazur.fr

 medecine.univ-cotedazur.fr/etudes/formations-paramedicales/orthophonie-1

CERTIFICAT DE CAPACITÉ ORTHOPHONIE

Certificat de capacité **ORTHOPHONIE**

COMPÉTENCES

Sciences humaines et sociales
Sciences biomédicales
Sciences physiques et techniques
Pratiques professionnels
Compétences transversales
Santé publique
Recherche

Les **+** de la formation

Cours dispensés essentiellement par des orthophonistes mais également des chercheurs, médecins, psychologues, neuropsychologues.

Stages (d'observation et cliniques) en institution ou en cabinet libéral tout au long des études.

Le certificat de capacité d'orthophoniste confère le grade de master.

Possibilité d'intégrer un parcours recherche en vue de poursuivre ses études en Doctorat.

PRESENTATION

Le certificat de capacité d'orthophoniste forme à la prévention, l'évaluation et la prise en charge de patients de tous les âges atteints de troubles appartenant à différents domaines : neurologie, neurodégénératif, ORL, neurodéveloppemental.

Il travaille à titre libéral, en cabinet individuel ou de groupe, ou en tant que salarié d'un service hospitalier, d'un centre spécialisé, d'une association. Il prend en compte les dimensions psychologiques, sociales, économiques et culturelles de chaque patient, à tout âge de la vie.

ORGANISATION

Les études se déroulent sur 5 ans avec 10 semestres de formation et se composent du premier cycle (6 semestres de formation, 180 ects) correspondant au niveau licence, et du deuxième cycle (4 semestres, 120 ects) correspondant au niveau Master.

La formation comporte des enseignements théoriques et des enseignements dirigés, relatifs aux sciences fondamentales et aux matières spécifiques permettant d'acquérir des compétences orthophoniques (sciences humaines et sociales, sciences biomédicales, sciences physiques et techniques, pratiques professionnelles, compétences transversales, santé publique et recherche).

Des stages sont aussi compris tout au long des études, effectués auprès d'un orthophoniste et lors desquels le stagiaire pourra découvrir différents publics (enfants, adultes, personnes âgées).

Enfin, la formation comporte un parcours recherche en plus du parcours clinique, accessible pour certains étudiants en master 2. Ce parcours s'axe plus sur la recherche scientifique en orthophonie avec des stages au sein de laboratoires, des publications scientifiques écrites, des communications orales lors de congrès et la participation à des workshops.